Sept. 2012

Lettre IPEF

Communiqués

Référé de la Cour de Comptes sur la gestion des IPEF

Le 22 juin 2012, la Cour des Comptes interroge les ministres de l'Ecologie et de l'Agriculture sur la gestion du corps des IPEF .
(http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Gestion-du-corps-des-ingenieurs-des-ponts-des-eaux-et-des-forets)

La Cour des Comptes note en particulier l'absence de document préalable à la décision de fusion des corps et l'absence de stratégie qui fonderait sa raison d'être. Le mode de gestion du corps est également critiqué. Le chef de corps "semble plus honorifique que vraiment opérationnel".
Pour la Cour des Comptes, la fusion n'a pas engendré d'économies. L'harmonisation des régimes indemnitaire a entraîné un surcoût global de 13 millions d'euros.
En conclusion, La Cour des Compte considère que la gestion du nouveau corps qui souffre d'insuffisances risque d'altérer son attractivité auprès des jeunes, " alors même que les besoins de la France en ingénieurs polyvalents et bien formés ne peuvent aller qu'en s'accroissant". Ces éléments ont été repris en particulier dans Acteurs publics.

Pour notre part, nous faisons les remarques suivantes:

1 - A notre connaissance, aucune organisation syndicale n'a été consultée, ce qui, outre le déficit démocratique de ce référé, entache tous ses constats subjectifs.

2 - Il serait bon que les "sages" de la rue Cambon s'appliquent la transparence qu'ils réclament à ceux qui font l'objet de leurs investigations. Qui sont les conseillers qui portent un avis sur les besoins scientifiques et techniques de la société et les voies et moyens pour y répondre? Quelle est leur formation?

Nous pensons que ce référé, s'il soulève certaines questions réelles, passe à côté de la réalité.
Il est assez curieux que la Cour des Comptes critique une fusion qui s'inscrit dans la démarche générale de la Fonction publique. C'est celle-ci qu'il fallait viser clairement et dénoncer le cas échéant. Il en est de même de l'harmonisation des primes. Fallait s'aligner sur la maison d'emplois la moins disante? Et comment après cela, mettre en avant la menace d'une moindre attractivité du corps?
La Cour des Comptes souligne le besoin de notre pays en ingénieurs. Nous rejoignons largement ce constat. Force est cependant de constater que mises à part nos organisations syndicales, personne n' a, à l'époque, critiqué le rapport Folz-Canépa qui estimait entre autres que le métier d'ingénieurs ne justifiait pas un statut de fonctionnaire. Ce même rapport préconisait de recruter non plus des ingénieurs, mais des administrateurs à formation scientifique...
Enfin, comment ne pas noter l'absence d'observations sur les perspectives de recrutement qui prévoit de ne remplacer qu'un départ en retraite sur 2 d'ici 2020 (Cf les actes du

colloque CGT-FSU du 3 avril 2012, page 8)!
Nous souhaitons pour notre part que les instances de concertation dans le corps ainsi que la CAP jouent tout leur rôle. Nous inscrivons résolument notre action en ce sens.

Solidarité avec les travailleurs de la sidérurgie.

Avec la disparition de Florange, la France sera encore plus dépendante d'importations d'acier aux cours volatils. Nos besoins concernent pourtant de très nombreux secteurs industriels (automobile, BTP, IAA etc...), et les besoins en aciers spéciaux sont croissants dans des secteurs où notre pays est présent (construction aéronautique et aérospatiale, machines outils, industries mécaniques, construction navale...). Ces besoins seront croissants également dans le secteur d'avenir des énergies renouvelables (éolien, hydrolien, géothermie, cuves de biogaz).
Pour cette raison, nous nous opposons à la fermeture du site de Florange et soutenons le projet de la CGT métallurgie de juillet 2012, en particulier en ce qu'il concerne un développement de la sidérurgie en Lorraine par la réouverture de la filière liquide avec des aciéries électriques dédiées au recyclage des déchets ferreux.
Nous exportons 3.5 millions de tonnes de ferrailles collectées en France! Celles-ci sont fondues ailleurs et nous reviennent sous forme de produits finis. Une solution alternative consiste à créer deux aciéries électriques de 1.5 à 2 millions de tonnes, dont une à Gandrange, qui refondraient nos ferrailles exportées actuellement. Cela éviterait pour l'essentiel:

- la consommation conséquente d'énergie fossile (produire une tonne d'acier à partir de ferrailles consomme environ 20 fois mois d'énergie qu'à partir du minerais) ;

- des transports de ferrailles, de minerais, du charbon et du produit fini

- les émissions de CO2 dus au charbon utilisé dans les hauts fourneaux et des transports ;

- d'importer ce charbon et ce minerais de fer ;

- valoriserait nos ferrailles et notre main d'œuvre qualifiée dans ce domaine tout en maintenant la filière métallurgique en Lorraine.

Cette solution combine efficacement les besoins économiques et sociaux et la nécessité écologique.